

cence et son injustice à le persécuter, ajoutant que puisqu'il faisait mine d'être chrétien, il fallait dans cet instant se rendre à la vérité, qu'il était un scélérat, et qu'il le renonçait pour son juge, et prenait à témoins tous les assistants qu'il le récusait pour tel. Le peuple à ce cri s'assembla autour d'eux ; chacun hausse les épaules, et tous commencèrent à murmurer contre ce juge inique. Le prévôt de l'Isle, qui se trouva du nombre des spectateurs, les voulut séparer ; mais le chevalier de Jars ne quitta point cet homme ; et le pressant de répondre, il le fit en ces termes, avec une froideur tout entière : « Monsieur, lui dit-il, ne vous plaignez point ; je vous assure que Monsieur le Cardinal vous aime. » Il ajouta, sur ce que le chevalier le pressa de répondre sur son innocence qu'il en serait quitte pour aller en Italie ; mais que cependant il voulait bien qu'on lui montrât de petites lettres écrites de sa main qui lui feraient voir qu'il était plus coupable qu'il ne se l'imaginait. Le chevalier, ne comprenant rien dans ce galimatias, et voyant qu'on le poursuivait vivement, se crut mort. Il résolut du moins de payer de courage, et de faire ce qu'il convenait à un homme d'honneur tel qu'il était. En effet, il fut mené sur la sellette, où fort constamment il récusait pour juge Laffemas, lui reprocha toutes ses lâchetés, l'appela une seconde fois scélérat, et avertit ses autres juges de ce que Laffemas avait promis au cardinal contre lui. Il fut interrogé tout de nouveau, et demeura trois heures en cet état. Il se défendit si courageusement qu'il confondit ceux qui le voulaient perdre, et qui avaient du moins le dessein de lui faire trahir ses amis. Sortant de là, le prévôt de l'Isle s'approcha de lui et lui dit : « Monsieur, bon courage, j'espère bien pour vous, car on m'a dit de vous ramener dans la prison où vous êtes, et c'est l'ordinaire de